Prospettiva pragmatica e complessità della dimensione diafasica

Carla Bazzanella
Università di Torino

La ricerca delle regole sottostanti alla variabilità d'uso della lingua (dall'"eterogeneità regolata" di Weinreich, Labov, Herzog 1968) è campo storicamente privilegiato della sociolinguistica, ma chiama in campo inevitabilmente la prospettiva pragmatica, in quanto mette in gioco componenti contestuali e funzionali rilevanti in una configurazione complessiva.

In questo contributo accennerò ad alcuni aspetti significativi della prospettiva pragmatica stessa relativamente all'interazione della struttura linguistica con i principi dell'uso linguistico, a partire dalla centralità del contesto (articolato in base all'integrazione di contesto *locale* e *globale,* Akman & Bazzanella 2003) ed alla nozione di *adeguatezza*, mettendo in rilievo le correlazioni tra atti linguistici, forme di interazione verbale e tratti linguistici pertinenti. Questi strumenti teorici risultano utili anche a livello esplicativo, nell'analisi di dati sincronici, diacronici e contrastivi (pensiamo ad esempio ai *segnali discorsivi*).

Per impostare la complessa problematica della variazione diafasica, si considereranno i seguenti macro-tratti contestuali pertinenti allo sviluppo conversazionale: *setting*, partecipanti/agenti, tipo di interazione - a partire dalla situazione canonica di enunciazione e dai relativi tratti prototipici, per espandersi ad altri contesti interazionali caratterizzati da elementi strutturali e funzionali differenti (Bazzanella 2002). Si metteranno in rilievo alcune particolarità delle nuove forme di comunicazione, tra cui la variabilità intra-genere (Pistolesi 2004, i.c.s., Tavosanis 2011), discutendo l'oscillazione formale/informale non solo nella comunicazione elettronica, ma anche nella narrativa, in un quadro di 'fluidità' della lingua (Bazzanella 2010, i.c.s.).

Si concluderà sottolineando l'esigenza teorica di una considerazione e configurazione complessiva delle dimensioni di variazione, nel loro intrecciarsi reciproco.

Bibliografia

Akman, V. & C. Bazzanella. 2003. The complexity of context, in Akman, V. & C. Bazzanella (eds.): *On Context. Journal of Pragmatics* 35(3), 321-329.

Bazzanella, C. 2002 (ed.). *Sul dialogo. Contesti e forme di interazione verbal.* Milano: Guerini e associati.

Bazzanella, C. 2010. Contextual constraints in CMC narrative, in Hoffmann, C.R. (ed.): *Narrative Revisited. Telling a Story in the Age of New Media*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 19-37.

Bazzanella, C. i.c.s. Enchevêtrements et fluidité entre écrit et oral. Les formes fluctuantes de la narration, en italien, in Araùjo Carreira, M.H. (ed.): *Les rapports entre l'oral et l'écrit* (*Colloque sur les rapports entre l'oral et l'écrit*, Parigi 9-10 dicembre 2011). Paris: Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

Pistolesi, E. 2004. *Il parlar spedito. L'italiano di chat, e-mail e SMS*. Padova: Esedra.

Pistolesi, E. i.c.s. Le scritture digitali, in Antonelli, G. (ed.): *Storia dell'italiano scritto*. Roma: Carocci.

Tavosanis, M. 2011. *L'italiano del web*. Roma, Carocci.

Weinreich, U., W. Labov & M.I. Herzog.1968. Empirical Foundations for a Theory of Language Change, in Lehmann, W.P. & Y. Malkiel (eds.): *Directions for Historical Linguistics*. Austin: University of Texas Press.

Intrecci delle dimensioni di variazione fra variabilità individuale e architettura della lingua

Gaetano Berruto
Università di Torino

Il modello dell'architettura varietistica della lingua, elaborato dalla sociolinguistica europea continentale sviluppando idee e nozioni di Flydal e di Coseriu, ha fornito un importante quadro di riferimento per la sistemazione e la comprensione dei fatti di variazione sociolinguistica lungo le dimensioni della diatopia, della diastratia, della diafasia e della diamesia. Alcuni aspetti del modello rimangono tuttavia problematici, e meritevoli di ulteriore riflessione e di consistente apporto di indagini empiriche in merito.

Nella relazione verrà tracciato un sintetico bilancio degli sviluppi del modello teorico basato sulle dimensioni di variazione, ne verranno presentati i lineamenti portanti e le implicazioni, e saranno illustrate e discusse alcune questioni aperte, nel quadro dell'impostazione prettamente qualitativa che contrassegna la trattazione della variazione sociolinguistica in termini (post)coseriani rispetto all'approccio spiccatamente quantitativo tipico della sociolinguistica anglosassone.

Fra le questioni trattate (con esemplificazione prevalentemente, ma non solo, sulla situazione italiana) staranno: il rapporto fra le diverse dimensioni sincroniche di variazione e la loro eventuale gerarchia di azione nell'architettura delle lingue; la collocazione delle variabili sociolinguistiche in relazione alle dimensioni di variazione; il riconoscimento e la definizione delle varietà di una lingua nel *continuum* pluridimensionale dell'architettura; il rapporto fra la variabilità (nel repertorio) individuale e il *continuum* di variazione; la caratterizzazione del substandard. L'argomentazione si appoggerà anche ad esemplificazione empirica con discussione di alcune variabili sociolinguistiche significative, a diversi livelli di analisi, dell'italiano contemporaneo (come, per es., la costruzione della proposizione relativa).

Bibliografia

Albrecht, J. (1986, 1990). "Substandard" und "Subnorm". Die nicht-exemplarischen Ausprägungen der "Historischen Sprache" aus varietätenlinguistischer Sicht, in Holtus G. & E. Radtke (Hrsg.): *Sprachlicher Substandard*. Tübingen: Niemeyer, I, 65-88 e III, 44-127.

Alfonzetti, G. (2002). *La relativa non-standard. Italiano popolare o italiano parlato?* Palermo: Centro di studi filologici e linguistici siciliani.

Berruto, G. (2009). Sul posto della variazione nella teoria linguistica. *Linguistica* XLIX (II), 9-24.

Berruto, G. (2012 [1987]). *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo*. Roma: La Nuova Italia Scientifica (ora Carocci).

Cerruti, M. (2011). Il concetto di variabile sociolinguistica a livello del lessico. *Studi italiani di linguistica teorica e applicata* IX(2), 211-231.

Gadet, F. (2003). *La variation sociale en français*. Paris: Ophrys.

Gadet, F. (2006). Quelques réflexions sur l'espace et l'interaction, in Sobrero A.A. & A. Miglietta (a cura di): *Lingua e dialetto nell'Italia del Duemila*, 15-30.

Moretti B. (2010 [2009]). Gli intrecci della variazione. *RID. Rivista italiana di dialettologia* 33, 3-15.

Völker, H. (2009). La linguistique variationnelle et la perspective intralinguistique. *Revue de Linguistique Romane* 73, 27-76.

Wunderli, P. (2005). *Les implications stylistiques des modèles de la linguistique variationnelle*, in Van Deyck, R., R. Sornicola & J. Kabatek (éds.): *La variabilité en langue. Les quatre variations*. Gand: Communication & Cognition, 363-397.

Le style et les corpus

Françoise Gadet
Université Paris Ouest – Nanterre la Défense

De nos jours où le travail sur corpus est incontournable dans les sciences du langage, des questions sont soulevées pour un (socio)linguiste intéressé par le « style », compte tenu de ce que cet exposé ne sera pas concerné par l'élaboration de monographies ou par les démarches d'observation participante sur un terrain. En considérant que les corpus sont un outil tout à fait utile, et en réfléchissant à la qualité des données ainsi regroupées, on voit l'incidence de la variabilité stylistique dans le répertoire d'un locuteur, avec des différences non négligeables même sur les plans syntaxiques et discursifs que nous visons ici. L'exposé réfléchira ainsi sur ces aspects des données qui ne sont que rarement, ou insuffisamment, ou jamais, documentés dans les corpus traditionnels construits sur la base d'entretiens, même dits informels.
L'exposé s'appuiera sur un corpus en cours de constitution, de jeunes Parisiens (les jeunes étant une population réputée ne pas disposer de beaucoup de variabilité), pour lequel les entretiens ont dans la mesure du possible été doublés de données « écologiques ».

Diversité et changement, grammaticalisation et lexicalisation ou l'histoire mouvementée d'une structure corrélative : le cas de *d'autant (…) que*.

Pascale Hadermann
Université de Gand

De nos jours, la notion de corrélation fait partie des incontournables sémantico-syntaxiques, surtout dans des études consacrées à la connexion propositionnelle. Ce qui la distingue d'autres types de connexion, c'est la présence de deux morphèmes, souvent apparentés, qui introduisent chacun une des deux parties de la structure corrélative. Cette présence simultanée de deux marqueurs a amené Minard (1936), dans sa description du sanscrit, à parler de structures à « diptyque » : pour les langues classiques indo-européennes, il s'agit plus spécifiquement de séquences où le premier élément est une forme relative et où le second élément est un morphème anaphorique ou « résomptif ».

Même si ce type de diptyque n'a pas nécessairement survécu tel quel dans les langues modernes et que, en français par exemple, il soit devenu très difficile d'en trouver des occurrences, la corrélation – en tant que mécanisme de connexion – n'a pas disparu pour autant : il est en effet possible qu'elle se réalise par d'autres moyens morphologiques qui sont interdépendants. Ainsi, Mellet (à par.), en s'inspirant de Minard, distingue des diptyques normaux avec *marqueurs non différenciés* (type « plus il mange, plus il maigrit » ou « tel père, tel fils » en français), des diptyques normaux avec *marqueurs différenciés* (type latin « qualis pater, talis filius » ou « quot homines, tot sententiae » ; français *pour autant que... pour autant...*) et enfin des *diptyques inverses* (type « Tam ego homo sum quam tu », « je suis autant homme que toi ») ».

L'objectif de notre recherche est de montrer comment le français a intégré la connexion corrélative à son système, en retraçant l'histoire mouvementée d'une séquence particulière : *d'autant (plus/moins/mieux) que*, expression relativement récente en français (essor à partir du français classique) dont les éléments constitutifs tantôt gardent une relative autonomie, avec le maintien de leurs valeurs de base (comparaison), tantôt s'imbriquent plus les uns aux autres pour former une locution plus figée, avec des glissements sémantiques (causalité). Cette coexistence d'emplois et de valeurs permet de formuler des hypothèses sur les facteurs qui ont déclenché les changements depuis le XIVème siècle, période des premières attestations où nous retrouvons le diptyque normal avec marqueurs différenciés *: d'autant que… d'autant….*

1. Et dist l'en que **d'autant que** l'esprevier a la queue esrachee devant la saint Jehan, **d'autant** est il prest plus tost devant le my aoust. (anonyme, Le Menagier de Paris, c.1392-1394, 162)

Mais la structure la plus fréquente dans la base de données Frantext semble être celle en …*d'autant que / comme*… (cf. e.a. Jonas 1971 pour l'alternance *que / comme* comparatif) :

2. Et Guillaume aime plus Jehan que Jehan ne aimme G., et que il l'excede en amer **d'autant come** il est excedé en la condicion, adonques est juste proporcion et bonne equalité. (Nicole ORESME, Le Livre de Ethiques d'Aristote [commentaires], c.1370, 430)

La question qui se pose est de savoir si pour ce dernier type d'exemple, l'étiquette de diptyque inverse serait appropriée et si oui, de comprendre la relation interne (ou encore la corrélation ?) qui unit les éléments constitutifs de ce diptyque. Afin d'apporter des éléments de réponse, nous nous appuierons sur l'idée que les séquences en *d'autant* ont pu être exposées à des mécanismes de lexicalisation et de grammaticalisation[1] ainsi qu'à des processus de subjectification (cf. Traugott1989) et d'intersubjectification[2]. Nous montrerons que l'évolution subie par *d'autant (…) que* est en accord avec les étapes reconnue par Traugott (1995) pour la grammaticalisation d'introducteurs de propositions : d'une portée intraprédicative vers une portée extraprédicative, avec une perte d'autonomie pour les constituants de l'expression, avec un glissement sémantique de la comparaison à la causalité et avec une intersubjectivité croissante. Étant donné la grande complexité interne de notre idiome, les divers mécanismes de changement linguistique se déroulent lentement et progressivement, ce qui explique la survie des différentes réalisations en français aujourd'hui (bien que certaines soient rarement utilisées et d'autres se trouvent en cours de fixation). Et ici, nous aimerions renouer avec un des axes du colloque, à savoir la distinction entre pôles de l'immédiat et de la distance qui privilégient respectivement l'innovation et la stabilité (Koch & Oesterreicher 2001). Pour notre séquence en *d'autant*, il est clair qu'il existe une tension entre les deux pôles : plus fréquente à l'écrit, elle est moins sensible aux tendances innovantes mais caractéristique surtout du registre argumentatif avec une nette orientation intersubjective, elle tend aussi à se renouveler dans certains de ses emplois, les uns étant plus « corrélatifs » que les autres.

---

[1] Cf. Lehmann's definition (2002, 1): "A sign is lexicalized if it is withdrawn from analytic access and inventorized. On the other hand, for a sign to be grammaticalized means for it to acquire functions in the analytic formation of more comprehensive signs".

[2] Cf. Traugott & Dasher 2002: "intersubjectification as the designing of utterances for an intended audience [...] at the discourse level".

Bibliographie

Jonas, P. (1971). *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.

Koch, P. & W. Oesterreicher (2001). Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit, in Holtus G., M. Metzeltin & C. Schmitt (Hrsg.): *Lexicon der romanistischen Linguistik*, vol. I. Tübingen: Max Niemeyer, 584–627.

Lehmann, C. (2002). New reflections on grammaticalization and lexicalization, in Wischer I. & G. Diewald (eds): *New Reflections on Grammaticalization - Proceedings from the International Symposium on Grammaticalization, 17-19 June 1999, Potsdam, Germany*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 1–18.

Minard, A. (1936). *La subordination dans la prose védique*. Paris: les Belles Lettres.

Mellet, S. (à paraître). Proposition pour fonder énonciativement l'unité des phénomènes de corrélation, in Hadermann P., O. Inkova & D. Van Raemdonck (éds.): *La Corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Genève: Droz.

Traugott, E.C. (1989). On the rise of epistemic meanings in English: an example of subjectification in semantic change. *Language* 65, 31–55.

Traugott, E.C. (1995). The role of the development of discourse markers in a theory of grammaticalization. Paper presented at the *International Conference of Historical Linguistics* XII. Manchester (http://www.stanford.edu/~traugott/papers/discourse.pdf).

Traugott, E.C. & R.B. Dasher (2002). *Regularity in semantic change*. Cambridge: Cambridge University Press.

La percepción de las variedades lingüísticas

Francisco Moreno-Fernández
Universidad de Alcalá – Instituto Cervantes

La percepción subjetiva cumple una función esencial en el origen, desarrollo, cambio y desaparición de las variedades lingüísticas. De hecho, toda variedad debe su forma a la manera en que es percibida tanto por sus hablantes, como por los usuarios de otras variedades.

Uno de los aspectos más interesantes que depara el análisis de la percepción de las variedades es la multiplicidad de las realidades en que se enmarcan. De hecho, el mapa de las variedades de cualquier lengua suele ser rico y complejo, con manifestaciones de diferentes niveles, ya que lo geográfico se entrecruza con lo cultural y lo social con lo situacional, hasta convertir el uso en un abigarrado mosaico. Por otro lado, las variedades son realidades en constante cambio, por lo que lo percibido hoy no tiene por qué coincidir con lo que mañana se perciba. La sociolingüística cognitiva constituye un marca metateórico capaz de aportar explicaciones sobre el modo en que se producen las percepciones lingüísticas, entendidas como procesos cognitivos que pueden dirigirse a entidades individuales o colectivas, de forma modular u holística. El estudio de la percepción ofrece un panorama muy rico dentro del mundo hispanohablante.

Diamésie du discours parlementaire

Coco Norén
Université d'Uppsala et l'Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres

Wüest (2009) rappelle que c'est Mioni (1983) qui introduit la notion de diamésie, la variation entre le parlé et l'écrit, à la famille des variations « dia », à savoir la diachronie, la diatopie, la diastratie et enfin la diaphasie proposée par Coseriu (1966 ; 1973). Dans son article critique, Wüest pose la question de savoir si la notion de diamésie est bien nécessaire, vu qu'elle peut, selon l'auteur, être intégrée à celle de diaphasie, comprise comme « la faculté de l'individu de faire varier son propre langage en fonction de la situation de communication ». Or, par diaphasie on peut également entendre la variation stylistique ou situationnelle (Gadet 2003 :15), classée parmi les variations selon l'usage et non pas selon l'usager.

Cette discussion notionnelle, l'ambiguïté terminologique et la confusion qui s'ensuit montrent qu'il importe de mettre un peu d'ordre dans cette diversité. La complexité des situations communicatives authentiques fait interagir les dimensions variationnelles d'une manière délicate difficile à cerner. La difficulté devient ainsi d'identifier un objet d'étude qui puisse isoler, au mieux que possible, le paramètre examiné, que ça soit le temps, l'espace, le social, le registre ou le codage.

Dans cette conférence, je tenterai de démêler la variation diamésique des autres « dia », en examinant un genre discursif particulier qui se réalise et dans une version orale, et dans une version écrite. Sur le site *europarl.eu*, les débats du Parlement Européen sont accessibles comme vidéos transmises en temps réel, ensuite archivées et téléchargeables, et également comme transcriptions rédigées par les transcripteurs du parlement pour être publiées peu après la clôture des séances plénières. On constate qu'il y a un écart, parfois modeste, parfois remarquable entre ces deux versions.

Les différences observées se rassemblent sous quatre catégories fonctionnelles : (1) le respect des conventions génériques du débat parlementaire, (2) le souci de la compréhension du lecteur, (3) l'adaptation de l'oral à la norme du français écrit et (4) l'application du registre formel.

(1) Quelques modifications sont apparentes au premier coup d'œil : le discours parlementaire est régi par un nombre de conventions contraignantes (Bayley 2004, Chilton 2004, Ilie 2010). Ceci vaut aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. D'une part, les remerciements ainsi que les excuses, rituels fréquents lors des débats, disparaissent de temps à autre dans les transcriptions. D'autre part, le terme d'adresse « Monsieur le

Président », exceptionnellement absent en début d'intervention, est systématiquement restitué dans la transcription.

(2) Les données montrent que les transcripteurs font l'effort de clarifier les formulations originales pour faciliter la compréhension des lecteurs. Dans certains cas, il s'agit d'explicitation du référent, où un pronom anaphorique dans le discours oral est remplacé par un nom ou groupe nominal. L'énoncé « Par exemple, *il* plaide notamment pour le vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil » est transcrit par « *Le rapport* plaide notamment… ». Dans d'autres cas, les abréviations ont disparu ou ont été expliquées, comme le FEM, c'est-à-dire le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

(3) Certaines modifications relèvent de la variation diamésique, ou plutôt de la conception de la norme écrite des transcripteurs du Parlement Européen, qui par conséquent « corrigent » ou « ajustent » ce qui est considéré comme imperfections commises par les parlementaires dans leurs interventions.

Les éléments d'oralité, parfois appelés « scories », ont disparu dans la transcription. Il en est de même pour les phatèmes, les marques d'hésitation, les ruptures et les reprises qui ont été omis dans la version écrite.

Il peut aussi être question de corrections grammaticales du groupe nominal attachées aux catégories de nombre et genre, aussi bien du groupe verbal, attachées à la catégorie de choix de mode. De plus, la particule *ne* de la négation réapparaît dans la transcription.

(4) Finalement on trouve des différences entre l'intervention et la transcription qui peuvent s'expliquer par un ajustement au registre formel, ce qui repose surtout sur la variation diaphasique et non pas sur la variation diamésique. C'est le cas des nombreuses modifications lexicales où le motif des transcripteurs semble être de maintenir une langue plus soutenue à l'écrit. « Oui mais » est rendu par « certes », « est » par « représente » ou « constitue », « dire » par « formuler » et ainsi de suite.

Le présent travail s'inscrit dans le cadre du projet *Europe en ligne. L'argumentation des membres français du Parlement européen,* financé par l'Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres, de l'Histoire et des Antiquités, qui a également soutenu la création du corpus *C-ParlEur – Corpus de discours du Parlement Européen* (Norén dir.).

Ainsi soit-il: variation et changement dans le subjonctif français

Shana Poplack
Université d'Ottawa

Pendant des siècles, les grammairiens ont travaillé à définir les contextes qui exigeraient le subjonctif en français ainsi que les nuances de sens qu'il transmettrait. Le résultat en est une multitude de règles prescriptives complexes, vagues et contradictoires (Poplack & Dion 2009). Dans le parler spontané des Québécois francophones, ces règles sont habituellement enfreintes. On observe donc l'indicatif (IND) au lieu du subjonctif (SUBJ) avec des verbes volitifs, comme en (1), le subjonctif au lieu de l'indicatif dans des contextes *realis* (2), ou encore les deux modes qui alternent sous le même verbe principal, sans qu'il n'y ait changement de thème, d'interlocuteurs ni de sens (3).

1. Tu cries encore, "Okay tout le monde, je <u>veux</u> que vous *arrêtez* (IND) de parler là." (NeV.114:475)[3]
2. <u>C'est vrai que</u> je *fasse* (SUBJ) une demande de changement d'école. (NeV.313:346)
3. a. <u>Faut</u> tu *attends* (IND) tes rabais. (NeV.101:119)
   b. Il <u>faut</u> t'*attendes* (SUBJ) qu'ils sortent. (NeV.101:643)

Contrairement aux injonctions prescriptives, le système qui régit le choix de mode dans la langue parlée est tout à fait régulier, bien qu'il n'ait jamais été l'objet d'enseignement explicite. Le choix du subjonctif est sensible à certaines contraintes morpho-syntaxiques, mais depuis au moins le 19e siècle, il est principalement régi par des contraintes lexicales : il est fortement associé à un nombre restreint de verbes principaux (ex. 3b) et subordonnés (ex. 2) (Poplack 1992). De plus, loin d'être en voie de disparition, comme certains le prétendent (ex. Laurier 1989), une comparaison en temps réel révèle que le taux du subjonctif augmente, bien que sa productivité soit en déclin.

Etant donné ces faits on peut se demander comment les règles de l'utilisation du subjonctif sont transmises par les institutions normatives? Est-ce que les enseignants privilégient une norme prescriptive obscure ou la

[3] Ces codes font référence aux numéros de locuteur et de ligne du *Corpus du français de l'Outaouais au nouveau millénaire : milieu scolaire et milieu social* (Poplack & Bourdages 2005). Les exemples sont reproduits mot pour mot du discours des locuteurs.

norme communautaire robuste? Quelle norme adoptent leurs élèves? Afin de répondre à ces questions, nous étudions l'expression variable du subjonctif dans le parler de 166 élèves et enseignants de français à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de l'école.

Les résultats démontrent que les tendances communautaires persistent, peu importe le groupe de locuteurs, le style ou le contexte d'enregistrement examiné. Le subjonctif est encore préféré lorsque le verbe subordonné est supplétif et lorsque la relation syntaxique entre les propositions principale et subordonnée est explicite. Mais l'enracinement (*entrenchment*) lexical du subjonctif avec cette petite cohorte de verbes, en cours depuis plus d'un siècle, est maintenant devenu presque catégorique (97%), alors que son taux de réalisation avec les autres verbes diminue.

Plutôt que de freiner ce changement, comme l'exigerait leur rôle de transmetteurs de la langue standard, les enseignants y participent pleinement, tout comme leurs élèves. Ces résultats suggèrent que lorsque la prescription n'est pas claire, l'usage communautaire sert de modèle. Le succès de la transmission de la langue standard dépend donc de la complexité de la cible prescrite d'une part, et du pouvoir de la norme communautaire de l'autre.

Bibliographie

Laurier, M. (1989). Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition?, in Mougeon, R. & E. Beniak (éds.): *Le français parlé hors Québec : aperçus sociolinguistiques*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 105–126.

Poplack, S. (1992). The inherent variability of the French subjunctive, in Laeufer, C. & T. Morgan (eds): *Theoretical analyses in Romance linguistics*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 235-263.

Poplack, S. & J. Bourdages (2005). *Norms and variation in French: the competing roles of school, community and ideology*. Subvention de recherche du CRSH #410-2005-2108.

Poplack, S. & N. Dion (2009). Prescription vs. Praxis: The Evolution of Future Temporal Reference in French. *Language* 85(3), 557-587.

La dimension diachronique de la linguistique variationnelle

Harald Völker
Université de Zürich

Dans le cadre de la linguistique variationnelle, la dimension diachronique détient une place importante, non seulement dans la recherche pratique, mais aussi au moment de la création de la théorie par Leiv Flydal en 1952. Néanmoins, Eugenio Coseriu, promoteur et « raffineur » de la linguistique variationnelle, a éliminé la diachronie de la liste des dimensions diasystématiques.

En nous basant sur les publications-clefs de la théorie variationnelle nous analyserons dans un premier temps les manifestations de cette divergence théorique. Dans un deuxième temps nous nous proposons de regarder de plus près les conditions dans lesquelles la dimension diachronique est appliquée dans la recherche pratique. La troisième partie de notre conférence s'occupe des implications d'une définition vaste de la variation diachronique, c'est-à-dire dans le sens de la dichotomie saussurienne « synchronie vs. diachronie ». Nous nous intéressons en particulier à la question de savoir si cette définition vaste se marie bien avec les objectifs de la théorie de Flydal. Une dernière partie sera vouée à la discussion d'une définition plus stricte de la variation diachronique qui repose sur la compétence et non sur le « système ». Nous nous demanderons si dans le cadre restreint de la compétence linguistique, qui par définition ne dépasse pas la durée d'une vie humaine, il est convenable d'admettre une variation diachronique.